



CfpcCA20210311PV17

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL N° 17
REUNION DU JEUDI 11 MARS 2021
TENUE PAR VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Colette ANDRUSYSZYN, Francis AUBERTIN (trésorier), Ivan COSTE-MANIERE, Pierre GREGOIRE, Bruno GUILLOTIN, André LECLERCQ (président), Chantal MALENFANT, Thierry MESSINA (secrétaire général), Gérard PERREAU-BEZOUILLE, Claude PIARD (vice-président), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Michel RIEU, Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Invités présents : Gilles LECOCQ (personnalité qualifiée), Bernard MACCARIO (personnalité qualifiée), Bernard SAINT-JEAN (vérificateur aux comptes).

Membres excusés : Erich BATAILLY, George-Ray JABALOT, Marc PAPILLION.

I. Ouverture de la séance à 10h00 par le président

André Leclercq remercie les personnes présentes à ce dernier Conseil d'administration de la mandature 2017/2020 et présente les excuses des absents du jour. Il fait part aussi des ennuis de santé de Denis Daune et George-Ray Jabalot. Le Conseil d'administration se joint à lui pour leur souhaiter le meilleur rétablissement possible.

Puis il informe les membres présents de la démission de Denis Daune (vice-président) de toutes fonctions (nationale et régionale) au CFPC. En conséquence, pour terminer cette olympiade, le Conseil d'administration décide à l'unanimité les points suivants :

- Bruno Guillotin est élu au Bureau exécutif en tant que vice-président ;
- Bernard Saint-Jean est quant à lui coopté au C.A, puis au Bureau exécutif avec mission d'épauler notre trésorier général en tant qu'adjoint (une tâche qu'Erich Batailly ne peut plus assumer en raison de son exil sanitaire).

Ces décisions ne seront appliquées qu'à la fin de la présente réunion.

2. Approbation ou adoption des procès-verbaux

2.1. Approbation du PV n° 16 du Conseil d'administration (réunion du 14 janvier 2021)

→ Le procès-verbal n°16 du Conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

2.2. Adoption du PV n° 22 du Bureau exécutif (réunion du 4 février 2021)

→ Le procès-verbal n°22 du Bureau exécutif est adopté à l'unanimité.

3. Actualités

3.1. Dossier Cercle Ile-de-France/Conseil régional d'Ile-de-France

Une réunion en visioconférence avec la présence d'un Conseiller régional et de la présidente du CROSIF s'est tenue le mercredi 10/02 dernier pour finaliser la mise en place opérationnelle du Cercle Ile-de-France Pierre de Coubertin. Un courrier en ce sens a été adressé à la Présidente de la région.

3.2. Réunions des fédérations non-olympiques des 17/02 et 04/03/2021

- A l'ordre du jour du 17 février : gestes barrières, Pass-Sport, gestion de crise (le CFPC a répondu à la relance du CNOSF avec un dossier très modeste car il ne peut répondre à tous les critères).
- A l'ordre du jour du 4 mars : rencontre avec l'Agence nationale du sport.

3.3. Inauguration de l'œuvre d'art en hommage à Alice Milliat

Celle-ci s'est déroulée le 8 mars dernier au CNOSF avec l'inauguration de la statue d'Alice Milliat en présence notamment de Jean-Michel Blanquer, Roxana Maracineanu, Tony Estanguet, Guy Drut et Denis Masegla. Le groupe de travail était présidé par Emmanuelle Bonnet-Ouladj.

3.4. Assemblée générale de l'ASFVFP du jeudi 25/03/2021

Le report du mercredi au jeudi nous empêche de participer à cette A.G. ordinaire et élective.

3.5. CDOS de Vendée

Réaction du président et soutien unanime quant à la réprobation d'un panneau d'exposition du CDOS de Vendée présentant le thème Pierre de Coubertin et la participation des femmes aux Jeux olympiques. Cet affichage est regrettable venant de la part d'un organe déconcentré du CNOSF ! Le CDOS de Vendée a été prié de corriger ce panneau et de respecter l'histoire. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réaction de sa part.

4. Activités

4.1. Mécénat de compétences (Crédit Mutuel)

A la suite de la réunion du 2 février, le Crédit Mutuel (Laurent Berthet) a décidé concrètement cette collaboration en désignant M. Gilles Conter. Une première séance de travail se tiendra avec celui-ci, Thierry Messina, Francis Aubertin et le président le mercredi 17 mars prochain.

4.2. Impact 2024

Un deuxième échange s'est tenu le 23 février dernier entre notre président et Pierre-Yves Bérenguer, responsable des opérations culturelles à la Direction de la Culture du COJOP Paris 2024. Ce dernier recense actuellement les projets culturels qui lui sont présentés. Retour attendu pour une éventuelle collaboration vers la mi-avril. Une relation immédiate pourrait s'établir concernant le colloque de Nice (qui coïnciderait avec le lancement de l'olympiade culturelle).

4.3. Agence nationale du sport

A l'initiative de Bruno Guillotin - avec le trésorier et le président - une réunion de travail avec Pauline Augé, conseillère développement, s'est tenue le 8 mars dernier. Pour être pris en considération par l'A.N.S., il sera nécessaire d'élaborer un dossier présentant notre impact sur « les dérives ».

4.4. Colloque Nice 2021

Evolution satisfaisante de cette organisation. Bernard Maccario souligne les points suivants :

- A 7 mois de ce colloque, l'enregistrement des appels à communication ainsi que le nombre de conférenciers est déjà satisfaisant ;
- Présence de personnalités telles que Pierre Chazeau, Georges Vigarello, Jean-Paul Callède, Betty Lefèvre, Thierry Terret, Bertrand During... ;
- Il est envisagé des tables rondes pour différents témoignages (récits d'expériences). Jean Vintzel propose de solliciter Pascal Fonteneau, vice-président de la FSCF en charge de la culture, musicien ;
- Recherche d'une dimension artistique et musicale de l'évènement pour une meilleure cohérence de la manifestation ;
- Mise en place d'un site Web pour « une montée en puissance » du colloque afin notamment d'appuyer les demandes de subventions auprès des institutionnels locaux ;
- Mise à profit de cet évènement pour le lancement effectif du Cercle régional local.

Par ailleurs, Jean Vintzel précise que l'Assemblée générale électorale de l'AFAO programmée le 15/10 après-midi se tiendra en visioconférence et/ou en présentielle avec les représentants des ANO-CNO qui souhaiteraient et pourraient se rendre à Nice.

4.5. Le point sur nos publications

Claude Piard confirme la sortie de notre prochaine Gazette 64-65 avant notre Assemblée générale du 1^{er} avril prochain et Gilles Lecocq celle des actes du colloque de Cergy pour le colloque Nice 2021 (une version anglaise sera reprise prochainement par le CIPC). En conséquence, celle du 3^{ème} ouvrage consacrée aux « *Autres Jeux* », en cours de relecture, est reportée à 2022.

Par ailleurs, pour la Gazette du mois d'octobre prochain, le contenu de « la vie du comité » sera essentiellement axé sur les activités de nos Cercles. Appel à contributions sera fait en ce sens à l'Assemblée générale.

5. Préparation des A.G. ordinaire et électorale du 1^{er} avril 2021

- Les dossiers de candidatures au Conseil d'administration 2021/2024 ont été acheminés à tous et la date limite des retours fixée au 22 mars prochain ;
- La convocation des participants et l'ordre du jour sont validés par les participants ;
- Un diaporama « bilan de l'olympiade » sera élaboré par le président. Celui-ci sera présenté au moment de son rapport moral ;
- Le rapport d'activité du secrétaire général est validé ainsi que les documents financiers comprenant le rapport financier, le bilan, le compte de résultat, le rapport du vérificateur aux comptes et le budget prévisionnel 2021 ;
- Deux points spécifiques seront à l'ordre du jour : l'activité de nos Cercles et le colloque Nice 2021 permettant aux uns et aux autres de faire des points de situation ;
- Des sujets spécifiques seront également évoqués en points divers comme les « Prix et récompenses » et une sensibilisation sur les « possibilités de dons » (Jean Vintzel) ;

- La procédure de la partie électorale est finalisée et validée pour le Conseil d'administration. Un prestataire « vote A.G. » nous accompagnera pour valider juridiquement l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration.

6. Points divers

6.1. Déménagement

Thierry Messina expose la situation dans laquelle nous sommes. Pour le moment, ce dossier est suspendu aux décisions du CNOSF.

6.2. Date de la réunion du premier Conseil d'administration 2021/2024

Elle sera fixée dès la proclamation des résultats le 1^{er} avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h50 en remerciant chaleureusement les administrateurs pour leur investissement tout au long de cette olympiade qui se termine.

Le président,
président de séance

André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

Thierry Messina

PROJET